



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2025

ÉVALUATIONS NATIONALES DU SECOND DEGRÉ

Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers
lors des évaluations

Table des matières

Les différents types de supports	4
Les supports textes	4
Les supports images	4
Les supports audio	4
Les consignes	4
L'accompagnement humain	4
Le matériel adapté	4
Le temps supplémentaire	5
Conseils généraux de passation pour les élèves sourds et malentendants	5
Les consignes	5
Les supports	5
Conseils généraux de passation pour les élèves aveugles et malvoyants	5

Il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (élèves disposant d'un PPRE, PAP ou PPS en cours ou à venir) puissent bénéficier des adaptations, de l'accompagnement humain et/ou des moyens de compensation habituels. Par ailleurs, le chef d'établissement, avec l'appui de son équipe, veille à la pertinence de la passation de l'évaluation au regard des besoins spécifiques de chaque élève en situation de handicap. Les évaluations numériques permettent, en principe, l'utilisation des outils numériques adaptés des élèves, comme une plage braille ou une synthèse vocale.

Les différents types de supports

Les supports textes

Les supports textes des liseuses sont par défaut en police Roboto 10,5 interligne 1,4. Pour améliorer le confort de lecture des élèves qui en ont besoin, vous pouvez procéder à des adaptations des supports de textes. Certaines adaptations vous sont proposées à titre d'exemples mais vous pouvez vous servir des supports fournis pour réaliser les adaptations précises dont vos élèves ont besoin.

Vous trouverez trois exemples d'adaptations :

- un exemple avec une imprégnation syllabique et l'utilisation d'une police sans sérif* Arial pour faciliter la lecture ;
- un exemple avec le surlignage une ligne sur deux en jaune, une police sans sérif Verdana, un interligne x2 permettant de faciliter la lecture sans saut de ligne avec une marge ;
- un exemple avec la police sans sérif Luciole, en taille 20 pour faciliter la lecture.

Le texte est aligné à gauche. En effet « justifier » le texte fait varier la taille des espaces entre les mots et peut ainsi gêner la lecture.

Ces trois propositions d'adaptations ne sont que des exemples. Les adaptations doivent être préparées en fonction des besoins spécifiques des élèves.

*Une police sans sérif ne contient pas d'empatement et permet une meilleure distinction entre les lettres (exemple : T avec la police avec empatement Time New Roman, T avec la police Arial sans empatement)

Les supports images

Les images contenues dans les évaluations font l'objet d'une alternative textuelle. Cela signifie qu'un élève ayant besoin d'un lecteur d'écran pourra entendre l'alternative textuelle de l'image. Par ailleurs, les informations importantes de ces images ne sont pas données uniquement par la couleur.

Certaines images en géométrie ne permettent pas de réaliser une alternative textuelle. Si ces items ne peuvent pas être réalisés par les élèves, il est possible de les ignorer en cliquant sur « Suivant ». Une réflexion à d'autres solutions pour permettre l'accès à toutes les images est engagée.

Les supports audio

Les supports audio font l'objet d'une version en Langue des Signes Française (LSF) et d'une version en Langue française Parlée Complétée (LfPC), présentes sous ASP. Il est possible de les télécharger sur le poste informatique de l'élève. Il est préférable néanmoins de prévoir l'accompagnement par un(e) interprète pour faciliter l'accès aux consignes par exemple.

Les consignes

Les consignes ont fait l'objet d'une simplification dans une démarche comparable à celle du Français facile à Lire et à Comprendre (FALC).

L'accompagnement humain

L'accompagnement humain par un(e) AESH ou un autre adulte accompagnant doit être proposé dès que cela est nécessaire. Il doit reposer sur le même fonctionnement que celui prévu dans le cadre des PPS : reformulation, saisie des réponses données à l'oral par l'élève, etc.

Le matériel adapté

Il est essentiel que les élèves puissent utiliser leur matériel adapté habituel (timer, lecteur d'écran, balle anti-stress, trackball, synthèse vocale, plage braille, mobilier adapté, etc.).

Sommaire

Le temps supplémentaire

En fonction des besoins des élèves ou des difficultés d'accès aux supports, il convient de laisser du temps supplémentaire en continuité avec les pratiques habituelles mises en place en classe.

Conseils généraux de passation pour les élèves sourds et malentendants

Les consignes

Les consignes (consignes orales données à tous les élèves et consignes écrites des exercices durant la passation) doivent :

- être traduites en Langue des Signes Française pour les élèves communiquant en LSF ;
- ou être lues par le professeur et être codées sans reformulation pour les élèves communiquant en français avec appui de la Langue française Parlée Complétée.

Il convient de se placer devant l'élève, d'articuler normalement sans exagérer, d'éviter de se mettre à contrejour et de ne pas masquer ses lèvres pour dicter les consignes. Afin de ne pas entraver l'accès à la lecture labiale, il convient pour les professeurs assurant la passation des évaluations de porter un masque dit « inclusif », si le contexte sanitaire l'impose.

Les supports

Les supports audio sont proposés en LSF et en LfPC. Certaines questions évaluent la compréhension de la langue française à l'écrit. Les textes supports sont alors positionnés dans des « Liseuses » numériques. Dans ce cas, le support écrit reste le support de l'évaluation sans appui de l'oral.

L'exercice de fluence en 6ème, 5ème, 4ème, 3ème et 1ère année de CAP est supprimé pour les élèves sourds ou malentendants. Pour les élèves communiquant en français qui souhaiteraient passer l'exercice de fluence, les professeurs veilleront à aménager des conditions favorables au bon déroulé de l'exercice (passation en dehors de la classe, lieu calme, etc.).

Conseils généraux de passation pour les élèves aveugles et malvoyants

Pour les élèves habitués à l'utilisation d'outils numériques, l'utilisation d'une synthèse vocale ou d'un lecteur d'écran est possible. Toutefois, un accompagnement humain est conseillé pour lire à haute voix les questions et saisir les réponses de l'élève dans le cadre d'une passation individualisée. En l'absence d'utilisation d'un lecteur d'écran, l'adulte accompagnant peut donner oralement les informations contenues par l'image et nécessaires pour répondre. Certaines images ne peuvent pas être décrites (en géométrie notamment). Dans ce cas, il convient de cliquer sur « Suivant » pour ne pas faire l'exercice en question.

Les textes de fluence sont disponibles dans ASP et peuvent faire l'objet d'une adaptation en braille, pour les élèves lisant le braille. En revanche, les attendus en terme de nombre de mots lus par minute ne sont pas les mêmes en braille. La lecture en braille demande plus de temps. Pour les élèves non brailleux, l'exercice est supprimé.

D'une manière générale, il est essentiel de veiller au bien-être physique et psychique des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers afin de limiter le stress et/ou la fatigue.



depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance